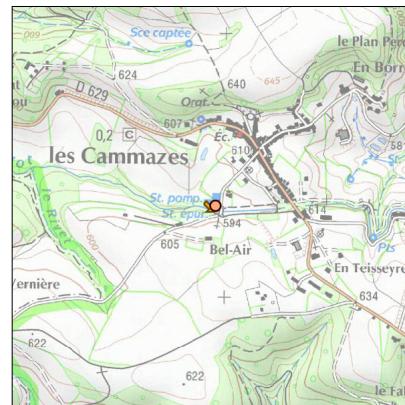


Système d'assainissement 2023

LES CAMMAZES bourg

Réseau de type Séparatif



Station : LES CAMMAZES bourg

Code Sandre	0581055V004
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DES CAMMAZES
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	mai 2009
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	900 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	59 Kg/j
Charge nominale DCO	118 Kg/j
Charge nominale MES	81 Kg/j
Débit nominal temps sec	181 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	261 m ³ /j
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Décantation physique, Disques biologiques
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	625 194, 6 257 169 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Laudot

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Les Cammazes depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau d'assainissement est strictement séparatif mais avec 7 avaloirs de chaussée et quelques toitures raccordés au réseau, ce qui entraîne des surcharges hydrauliques lors d'évènement pluvieux. Cependant, via un déversoir d'orage en amont de la station d'épuration, les surcharges hydrauliques sont stockées dans le bassin d'orage (ex bassin d'aération) puis traitées sur la station. Un poste de relèvement, situé au camping municipal, fonctionne uniquement en période estivale. Le réseau d'assainissement de la commune collectent les eaux de 199 abonnés soit environ 300 habitants.

Station d'épuration

La filière de traitement est un décanteur-digesteur suivi d'un bio-disque, mis en service en juin 2009, d'une capacité de 900 Eh. L'effluent traité se rejette dans la rivière Le Laudot. Le site est exploité en régie communale. Un prestataire de service intervient dans le cadre d'un contrat de maintenance.

Le SATESE du département du Tarn assiste la collectivité dans le suivi et la gestion de ses systèmes d'assainissement et réalise annuellement des visites d'assistance technique (convention d'assistance technique Maître d'ouvrage/Département).

Le bilan d'auto surveillance réglementaire réalisé en juillet 2023 fait état d'une charge hydraulique correspondant à 15% de la capacité nominale. La charge organique moyenne était de 23% du nominal. Les résultats d'analyses démontrent que le rejet est de bonne qualité et atteint les objectifs réglementaires tant en concentrations qu'en rendements.

Sous produits

La collectivité procède à l'extraction des boues du décanteur digesteur au besoin par l'intermédiaire d'un prestataire de service.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0581055V002 LES CAMMAZES (COMMUNALE)

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	27,5 m3/j	11 %			29 m3/j	
DBO5	14 Kg/j	24 %	510 mg/l	99 %	0,2 Kg/j	6,9 mg/l
DCO	28,1 Kg/j	24 %	1 020 mg/l	80 %	5,7 Kg/j	195 mg/l
MES	12,9 Kg/j		470 mg/l	75 %	3,2 Kg/j	110 mg/l
NGL	2,9 Kg/j		104 mg/l	18,9 %	2,3 Kg/j	80 mg/l
NTK	2,9 Kg/j		104 mg/l	83 %	0,5 Kg/j	16,6 mg/l
PT	0,3 Kg/j		12 mg/l	0 %	0,3 Kg/j	11,4 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0581055V004>